

<b>Zeitschrift:</b>	Arbido-R : Revue
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
<b>Band:</b>	4 (1989)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Nouveaux besoins : nouvelle formation : l'Ecole de bibliothécaires de Genève restructure son curriculum
<b>Autor:</b>	Glutz-Ruedin, Brigitte
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-771760">https://doi.org/10.5169/seals-771760</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 6. Zusammenfassung

Die *CIS* ist eine Milizorganisation und verfügt zur Wahrnehmung ihres Mandats nur über beschränkte materielle und personelle Ressourcen. In den 2½ Jahren ihres Bestehens haben sich jedoch einige wesentliche Grundsätze herausgebildet:

- Eine Koordination im Gebiet der wissenschaftlichen Information ist auf schweizerischer Ebene unabdingbar.
- Die Schweiz ist sogar eher zu klein, um sich unabhängig im bestehenden und sich stark ausweitenden internationalen Informationsmarkt bewegen zu können. Wenn wir kein Inseldasein fristen wollen, müssen wir uns den internationalen Normen und Gepflogenheiten anschliessen. Dies gilt sowohl für den Erwerb als auch für die Lieferung von Information.
- Die *CIS* empfahl dem Bundesrat, die Koordination unter den grossen wissenschaftlichen Bibliotheken aktiv zu fördern, indem ein Projekt zur Verbundkatalogisierung in Auftrag gegeben und durch Bundesmittel zu finanzieren sei. Auch soll eine nationale Informationsleitstelle geschaffen werden.
- Die Benutzerwünsche werden sich den sich schnell ändernden technischen Möglichkeiten anpassen. Dem haben wir durch die Schaffung von fachgebietsorientierten Informationsversorgungszentren Rechnung zu tragen, welche nicht nur Information, sondern auch eine benutzerorientierte Recherchierumgebung anbieten.

Es ist wohl noch zu früh, zu beurteilen, ob die Vorschläge der *CIS* Auswirkungen auf das Informationswesen der Schweiz haben werden. Immerhin kann festgestellt werden, dass sich das Eidg. Departement des Innern gegenwärtig mit einer Neudefinition der Aufgaben der Schweizerischen Landesbibliothek befasst. Vielleicht ist das eine der ersten Folgen, welche die Arbeit der *CIS* hat und ein Zeichen dafür, dass auch die anderen Vorschläge der *CIS* auf fruchtbaren Boden fallen werden.

Prof. Hans-Peter Frei  
Präsident der Eidg. Kommission für wissenschaftliche Information  
Institut für Informationssysteme  
ETH-Zentrum  
8092 Zürich

## Nouveaux besoins: nouvelle formation

### L'Ecole de bibliothécaires de Genève restructure son curriculum

Brigitte Glutz-Ruedin

Pour l'Ecole de bibliothécaires de Genève, consciente de l'évolution et des perspectives de développement de l'information documentaire, une réactualisation de son programme de formation s'impose. Utilisant la «pédagogie par objectifs», un groupe de travail, constitué de spécialistes de la formation et de professionnels, a défini un cadre général reposant sur les tâches et compétences propres à un bibliothécaire-documentaliste-archiviste.

Une présentation du programme actuel laisse entrevoir l'importance des changements proposés, tant au niveau pédagogique que dans l'organisation générale de l'Ecole. Si les incidences budgétaires du projet doivent encore être soumises aux instances concernées, les orientations générales ont été acceptées.

Actuellement, des groupes de travail élaborent le contenu des enseignements. D'autres aspects feront encore l'objet d'analyses avant leur concrétisation.

Le projet présenté devrait être opérationnel à la rentrée de septembre 1990. Il n'est pas immuable. Des ajustements sont prévisibles.

Im Hinblick auf die Entwicklungsperspektiven der Ecole de bibliothécaires de Genève (EBG) drängt sich eine Anpassung ihres Bildungsprogramms auf. Unter Einbezug der Unterrichtsziele hat eine Arbeitsgruppe bestehend aus Fachleuten das Anforderungsprofil eines Bibliothekars, Dokumentalisten und Archivars erstellt. Die Vorstellung des aktuellen Lehrplans zeigt, dass die geplanten Änderungen notwendig sind, und zwar aus pädagogischer und allgemeiner organisatorischer Sicht der Schule. Wenn die Folgekosten des Projekts noch den betreffenden Instanzen vorgelegt werden müssen, wurden doch die allgemeinen Richtlinien bereits akzeptiert. Weitere Aspekte bedürfen vor der Realisierung noch einer Analyse. Das vorgelegte Projekt sollte (bei Kursbeginn) im September 1990 in Kraft treten. Es ist flexibel, Anpassungen sind möglich.

Cosciente dell'evoluzione e delle prospettive di sviluppo dell'informazione documentaria, la scuola dei bibliotecari di Ginevra ritiene di dover riattualizzare il suo programma di formazione. Usando la «pedagogia per obiettivi», un gruppo di lavoro, formato da specialisti della formazione e da professionisti, ha definito un quadro generale improntato sui compiti e le competenze che dovrà possedere un bibliotecario-documentarista-archivista.

La presentazione del programma attuale permette di intravedere quanto siano necessarie le modificazioni proposte sia a livello pedagogico sia nell'organizzazione generale della scuola. Il lato finanziario del progetto deve ancora essere sottomesso alle istanze competenti, mentre gli orientamenti generali sono stati accettati.

Attualmente, alcuni gruppi stanno elaborando i contenuti dei vari tipi di insegnamento. Altri aspetti andranno ulteriormente approfonditi prima che vengano concretati.

Il progetto presentato dovrebbe diventare operativo all'inizio dei corsi del settembre 1990. Naturalmente, il programma potrà essere aggiustato in funzione delle esigenze che si presenteranno.

La réalité professionnelle des spécialistes de l'information documentaire est en pleine mutation: explosion documentaire, évolution technologique, transformations socio-culturelles des usagers ... Ces facteurs modifient en profondeur les bibliothèques, les archives et les centres de documentation.

Les formateurs ont matière à s'interroger. Leur rôle consiste à cerner, voire anticiper, les besoins du marché de l'emploi et à adapter en conséquence la formation dispensée. Dans ce contexte mouvant, toute institution de formation doit se transformer en privilégiant la flexibilité, au risque sinon d'être condamnée à disparaître ou à se scléroser. Nos collègues étrangers l'ont compris, qui ont modifié leurs programmes de formation ou ont entamé de longs processus de révision (Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information de Montréal, Ecole nationale supérieure des bibliothécaires de Villeurbanne, etc.). L'Ecole de bibliothécaires de Genève (EBG) est aussi confrontée à ce défi.

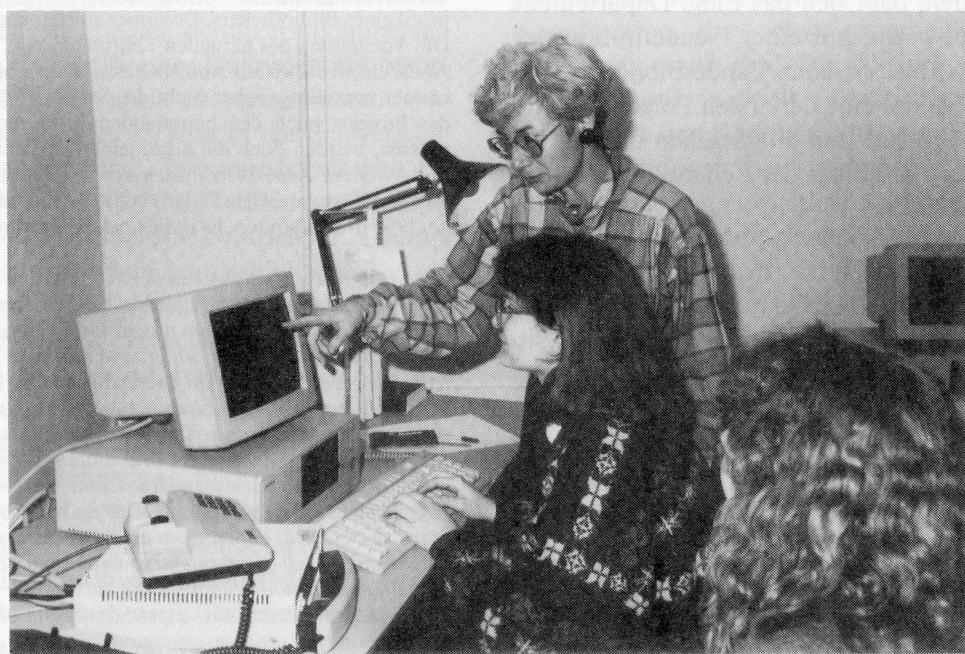
La situation évolutive des sciences de l'information nous permet d'affirmer notre conviction: une révision du programme de l'EBG s'impose. La brève chronologie qui suit permet de dégager quelques éléments de réflexion, issus d'un contexte plus local, mais allant dans le même sens.

### Le présent

L'Ecole de bibliothécaires de Genève a été créée en 1918. Intégrée à l'Ecole d'études sociales pour femmes, l'enseignement est alors, et pour longtemps, constitué de cours professionnels et de cours de culture générale (sociologie, droit, ...). En 1962, le programme comporte 294 heures de cours.

En 1974, sont introduites des options: bibliothèques de recherche, bibliothèques publiques et scolaires, centres de documentation. Par la suite, elles feront place à des cours à crédits. Depuis, l'Ecole n'a plus subi de modifications fondamentales. Seule école de bibliothécaires de Suisse, elle a cherché constamment à s'adapter aux nouvelles réalités professionnelles en introduisant, par exemple ces dernières années, de nouveaux cours: communication, micro-informatique documentaire, etc. Ne pouvant alourdir indéfiniment le programme des étudiants, ces ajouts se sont parfois effectués au détriment de cours de culture générale.

De ce fait, l'enseignement est aujourd'hui extrêmement parcellisé (64 cours, 53 enseignants). Cette situation explique les obstacles que doit surmonter l'Ecole afin de coordonner la formation qu'elle propose. Elle traduit aussi les difficultés que rencontrent les étudiants pour parvenir à synthétiser les notions acquises.



La formation à l'interrogation des banques de données

A l'heure actuelle (1988/89), le curriculum de l'Ecole est le suivant:

#### *Première année*

Octobre à juin: tronc commun (cours obligatoires), soit 28 cours représentant un total de 714 heures d'enseignement (travaux pratiques et travail personnel non compris).

Juillet à septembre: 2-3 mois de stages facultatifs.

#### *Deuxième année*

Octobre à juin: tronc commun, soit 19 cours représentant un total de 402 heures d'enseignement + 14 cours à crédits (à choisir dans une palette de 18 cours), représentant environ 130 heures (travaux pratiques et travail personnel non compris).

#### *Troisième année*

Les étudiants effectuent en tout 12 mois de stages (y compris les stages éventuels de 1<sup>re</sup> année), dans 3 à 4 institutions de types différents. Le travail de diplôme, d'une durée de 3 à 6 mois, précède la remise du *Diplôme de bibliothécaire*.

Les premières démarches entreprises pour le rattachement de l'Ecole à l'Université de Genève datent de 1964. A la demande de la Faculté des lettres, en 1977, l'Ecole accueille pour une «Discipline C en bibliothéconomie» les cinq premiers étudiants admis à cette formation.

En 1987, le CESID (Certificat d'études spécialisées en information documentaire), né d'une collaboration Ecole/Université, pallie enfin le manque de formation supérieure en sciences de l'information en Suisse<sup>1</sup>. L'existence de cette formation complémentaire (ouverte aux diplômés EBG et ABS), permet à l'Ecole de se redéfinir par rapport aux besoins du marché de l'emploi.

Aux raisons énoncées ci-dessus, s'ajoute encore la réflexion engagée par le Colloque pédagogique de l'EBG depuis trois ans. Elle devait nous conduire à formuler une nouvelle définition du rôle du bibliothécaire-documentaliste.

### La préparation d'un nouveau programme

#### *Méthodologie*

Début 1987, un groupe de travail «Révision du programme» est constitué. Il est formé des 5 permanents de l'EBG et de 9 professionnels choisis pour leurs compétences, leur sensibilité propre et leur engagement dans la profession.

L'animation du groupe est confiée à Liliane Palandella, collaboratrice scientifique à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université

de Genève et spécialiste des problèmes d'organisation de l'enseignement et de définition des objectifs pédagogiques. Jacques Cordonier, alors responsable de l'Ecole, en est le référent. Le groupe utilise la méthode de la pédagogie par objectifs pour définir les tâches et compétences d'un bibliothécaire-documentaliste. Cette méthode de construction conceptuelle, extrêmement rigoureuse, est utilisée régulièrement pour créer des programmes de formation.

Le groupe travaille à un rythme soutenu et, après une dizaine de séances plénières, dépose, fin 1987, un rapport de quelque 150 pages, structure générale de la nouvelle formation.

#### *Trois axes*

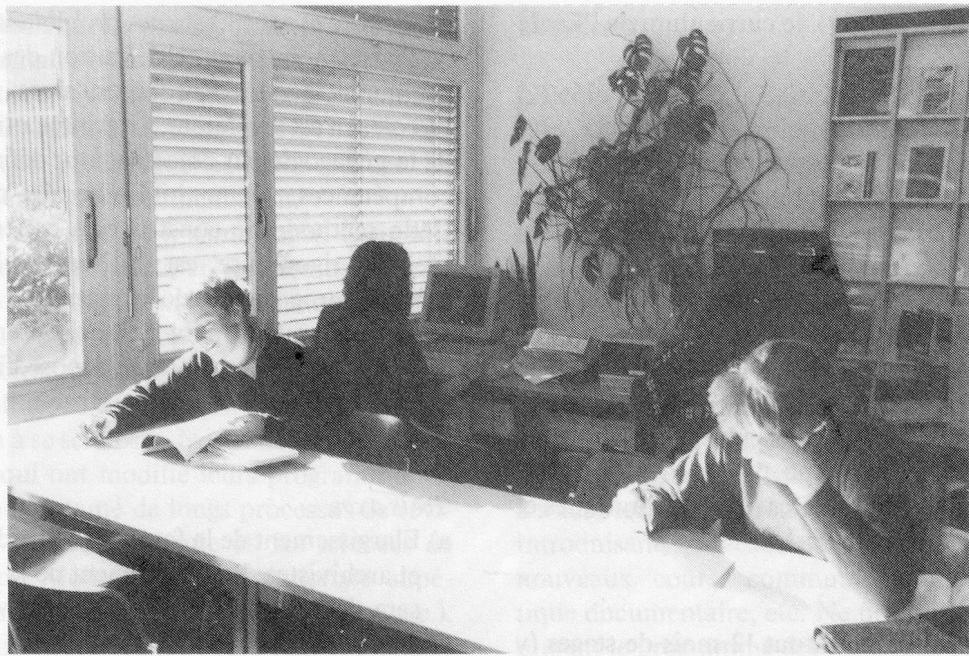
- Elargissement de la formation aux documentalistes et archivistes: l'enseignement de la documentation sera développé, l'archivistique se verra nettement étoffée.
- Acquisition du savoir (culture professionnelle) et du savoir-faire (techniques professionnelles), ne négligeant pas le savoir «être-avec» (développement des aptitudes à la communication). Le bibliothécaire-documentaliste-archiviste est essentiellement un médiateur entre les besoins (exprimés ou latents) et les informations aptes à les satisfaire.
- Forte articulation théorie-pratique: à travers une «approche clinique». Cette méthode implique l'intégration de la pratique au temps de formation. Les stages interviendront plus tôt, à raison de deux par an et l'accent sera mis tour à tour sur les techniques professionnelles, la communication et une spécialisation par type de service d'information documentaire.

Ceci implique également l'accroissement du nombre de séminaires basés sur les observations réunies au cours des stages ou centrés sur des exercices de simulation et/ou la production de documents.

Cette approche fait davantage appel à la réflexion et vise à responsabiliser les étudiants.

<sup>1</sup> «Formation en information documentaire à l'Université de Genève» ARBIDO-B, 2 (1), 1987, pp. 17-18.

Voir également «L'Ecole de bibliothécaires (Genève) face à une profession en mutation» Nouvelles ABS/ASD 58 (3), 1988, pp. 111-124.



La bibliothèque de l'Institut d'études sociales, connectée au Réseau romand

### Quelques points essentiels

La *polyvalence du diplôme* sera maintenue. Intégrant théorie, stages d'application et travail de fin d'études, la formation se déroulera sur 3 ans. Par rapport au programme actuel, le temps de formation à l'Ecole augmente légèrement (1860 heures). Traduits en heures, les modules de formation des deux programmes sont difficilement comparables car ils ne recouvrent pas les mêmes modes d'enseignement.

Deux années de tronc commun permettront de former des généralistes et la 3<sup>e</sup> année sera une période de spécialisation.

La *capacité du futur professionnel à s'adapter* aux diverses situations qu'il rencontrera sera constamment privilégiée.

Les principes pédagogiques visent essentiellement à *diversifier* les méthodes d'enseignement, à *responsabiliser* progressivement les étudiants et à privilégier l'*approche clinique*.

La répartition des *enseignements par fonctions* (selon la chaîne documentaire) entraînera une concentration de l'enseignement en un plus petit nombre de cours. Ils regrouperont, au besoin, plusieurs objectifs. Les permanents de l'Ecole enseigneront dans le domaine d'enseignement dont ils ont la responsabilité. Ils «délègueront leurs incompétences» à des spécialistes extérieurs.

La durée des *stages* est diminuée de moitié. Ils seront *davantage ciblés*, plus intenses et interviendront plus tôt. La pratique ne sera pas perdante puisqu'elle est partie prenante tout au long de la formation, sous forme d'*approche clinique* (étude de cas, enseignements centrés sur la résolution de cas concrets).

L'Ecole se définit comme un *lieu de réflexion, de recherche*. Pour la cohérence de notre projet, une collaboration plus étroite entre les différentes parties concernées (permanents, enseignants, chefs de stages) se révèle indispensable.

### Etapes à franchir

Le projet doit être opérationnel en septembre 1990. Serons-nous prêts? Nous l'espérons, mais les étapes à franchir sont encore nombreuses. Si le projet a été accepté par la Direction de l'Institut d'études sociales et par la majorité des membres de la Commission des études de l'Ecole, la demande financière doit encore être soutenue par le Conseil de fondation de notre Institut. Nous pensons que ce sera chose faite lorsque ces lignes paraîtront. Ce printemps, le Conseil d'Etat genevois se prononcera sur les moyens qu'il mettra à notre disposition. Une chose est claire: nous ne pour suivrons la restructuration du programme de l'Ecole qu'à la condition de disposer des augmentations demandées en personnel, locaux et matériel. Les moyens sont un des garants qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.

Au plan pédagogique, nous travaillons actuellement sur la définition du contenu des enseignements. Cette phase de réflexion implique un grand nombre d'enseignants, mais exige aussi l'apport de spécialistes extérieurs. Elle sera poursuivie par l'étude des questions liées à la sélection, l'évaluation des connaissances, les stages (contrat de stage, formation des formateurs, ...) et les travaux de fin d'études.

Par le biais de séances d'information auprès des enseignants, des responsables de stages, etc., nous informons nos partenaires sur ce projet. Les instances professionnelles ne sont pas oubliées: séances avec les associations, articles dans les périodiques spécialisés (*Hors-Texte, ARBIDO, Livres Hebdo*).

En conclusion, si ce projet peut paraître, à première vue, une conceptualisation lourde car extrêmement structurée, pour l'Ecole il n'en est rien. Notre optique n'est pas de le considérer comme statique, immuable. Bien au contraire, ce processus d'innovation se veut évolutif. Il impliquera des ajustements au fur et à mesure de nos entretiens avec les professionnels. L'état d'équilibre d'un tel système ne peut être atteint que progressivement, en maintenant constamment le dialogue entre les praticiens et les théoriciens de l'information documentaire.

Engagée dans cette entreprise ardue, mais vitale, l'Ecole informera régulièrement les professionnels de l'avancement de son projet.

#### Adresse de l'auteur:

Brigitte Glutz-Ruedin  
Responsable du nouveau programme  
Ecole de bibliothécaires-IES  
28, rue Prévost-Martin  
Case postale  
1211 Genève 4

Par le biais de séances d'information auprès des enseignants, des responsables de stages, etc., nous informons nos partenaires sur ce projet. Les instances professionnelles ne sont pas oubliées: séances avec les associations, articles dans les périodiques spécialisés (*Hors-Texte, ARBIDO, Livres Hebdo*).

En conclusion, si ce projet peut paraître, à première vue, une conceptualisation lourde car extrêmement structurée, pour l'Ecole il n'en est rien. Notre optique n'est pas de le considérer comme statique, immuable. Bien au contraire, ce processus d'innovation se veut évolutif. Il impliquera des ajustements au fur et à mesure de nos entretiens avec les professionnels. L'état d'équilibre d'un tel système ne peut être atteint que progressivement, en maintenant constamment le dialogue entre les praticiens et les théoriciens de l'information documentaire.

Engagée dans cette entreprise ardue, mais vitale, l'Ecole informera régulièrement les professionnels de l'avancement de son projet.

Par l'utilisation de l'informatique, le travail à distance peut constituer une nouvelle forme de travail à domicile. Depuis février 1988, une bibliothécaire employée à mi-temps, assure depuis chez elle le recatalogage de fonds anciens de la Hauptbibliothek de l'Université de Zürich-Irchel. L'article décrit les conditions de l'expérience qui fait l'objet d'une appréciation positive par la Direction et la collaboratrice concernée. Des contacts réguliers lors de séances de travail à la bibliothèque et la limitation de l'essai à un maximum de deux ans ont contribué au succès de l'expérience.

Grazie all'utilizzazione dell'informatica, il lavoro a distanza può costituire una nuova forma di lavoro a domicilio. Dal mese di febbraio 1988, una bibliotecaria impiegata a metà tempo sta ricatalogando da casa sua i fondi della biblioteca centrale dell'Università Zurigo-Irchel. L'articolo presenta le condizioni in cui svolge questa esperienza, giudicata positivamente sia dalla direzione sia dalla collaboratrice. Alla buona riuscita dell'operazione hanno contribuito i contatti regolari avuti in occasione delle sedute di lavoro e la limitazione dell'esperienza a un massimo di due anni.

## Heimarbeit für Bibliothekarinnen

Ein Versuch an der Hauptbibliothek der Universität Zürich-Irchel

Robert Barth und Cecile Öner

Die dezentrale Arbeitsform kann mittels EDV zu einer neuen Art von Heimarbeit werden. Seit Februar 1988 ist eine zu 50% angestellte Bibliothekarin beschäftigt mit der Rekatalogisierung von Altbeständen der Hauptbibliothek der Universität Zürich-Irchel. Im Artikel werden die Erfahrungen der Bibliotheksleitung und der Mitarbeiterin als positiv gewertet. Regelmässige Kontakte anlässlich Arbeitssitzungen in der Bibliothek, sowie die zeitliche Beschränkung dieses Versuchs auf zwei Jahre, haben zum Erfolg dieses Experiments beigetragen.

Par l'utilisation de l'informatique, le travail à distance peut constituer une nouvelle forme de travail à domicile. Depuis février 1988, une bibliothécaire employée à mi-temps, assure depuis chez elle le recatalogage de fonds anciens de la Hauptbibliothek de l'Université de Zürich-Irchel. L'article décrit les conditions de l'expérience qui fait l'objet d'une appréciation positive par la Direction et la collaboratrice concernée. Des contacts réguliers lors de séances de travail à la bibliothèque et la limitation de l'essai à un maximum de deux ans ont contribué au succès de l'expérience.

Grazie all'utilizzazione dell'informatica, il lavoro a distanza può costituire una nuova forma di lavoro a domicilio. Dal mese di febbraio 1988, una bibliotecaria impiegata a metà tempo sta ricatalogando da casa sua i fondi della biblioteca centrale dell'Università Zurigo-Irchel. L'articolo presenta le condizioni in cui svolge questa esperienza, giudicata positivamente sia dalla direzione sia dalla collaboratrice. Alla buona riuscita dell'operazione hanno contribuito i contatti regolari avuti in occasione delle sedute di lavoro e la limitazione dell'esperienza a un massimo di due anni.

### 1. Heimarbeit – Telearbeit

Heimarbeit ist eine dezentrale Arbeitsform. Der Heimarbeiter steht entweder in einem freien, vertragslosen Verhältnis zum Abnehmer seiner Produkte, oder er ist durch einen mehr oder weniger umfassenden Vertrag an einen Arbeitgeber gebunden.

Mit dem Begriff Heimarbeit assoziiert man soziale Unsicherheit, niedrige Löhne, Frauenarbeit, geringe berufliche Qualifikation. Tatsächlich hatte diese Arbeitsform im 19. und frühen 20. Jahrhundert vor allem in der Textilindustrie (Spinnerei, Weberei, Stickerei) oft den Charakter der Ausbeutung. Auch heute bedeutet Heimarbeit, wo sie noch besteht, meist niedrigen Stücklohn bei langen (selbstauferlegten) Arbeitszeiten.